

LA MONTAGNE

Les sujets évoqués au conseil municipal

- VIAM

Publié le 29/07/2019

Le Conseil municipal de Viam s'est tenu début juillet.

Eau. Depuis fin juin, le bourg subit des problèmes de pression d'eau en étage. Les divers acteurs en charge de l'eau doivent se réunir très rapidement et s'assurer qu'il n'y a aucune fuite sur le réseau.

Baignade. Ouverture jusqu'au 25 août, de 14 heures à 19 heures.

Voirie de la salle polyvalente à la place de l'église. B couches gravillonnées avec création d'un parterre le long du mur du jardin du curé, marquage au sol des stationnements. Après le 15 août, rebouchage des trous sur les voiries des villages des VC 7, 8, 10, 13.

Association Robinson-carpe-carnassier. La demande de location de la salle polyvalente pour enduro de la carpe du 14 au 18 août a été refusée à cette période de baignade, la pêche à la carpe s'échelonnant sur toute l'année.

Auberge. Un professionnel de la cuisine travaillant dans la fonction publique est porteur du projet. Attente des différentes possibilités de financement avec la formule la plus avantageuse pour tous : délégation de service public, vente à terme, vente immédiate. La question des mises aux normes se pose. Manquant d'informations, le Conseil municipal ne s'est pas prononcé.

Infos diverses. Une nouvelle délibération a été votée pour le projet éolien en précisant le nom du porteur de projet : Nordex.

La demande de limitation de vitesse à 70 km/h sur la D979 du carrefour de Couignoux à celui du cimetière, 2 carrefours dangereux de même que l'accès au parking très fréquenté du point de vue sur le lac, n'a pas aboutie : le Conseil départemental dit non.